

INTERCLUB PAR ÉQUIPE PROMOTION INTER-RÉGIONALE U16 GARÇONS

GOLF DE LA CHASSAGNE (21)

11 & 12 juillet

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux

ÉLIMINATOIRES INTER-RÉGIONALES

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

U14 nés en **2012 ou après** **Minimes** : 15 et 16 ans : nés en **2010 et 2011**

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2.5

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2.8

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs : voir § 1.1.4

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle

La Ligue organisatrice ne fixe pas de limite d'index.

Forme de JEU

Pour un maximum de 24 équipes

Pour chaque tour, l'équipe est composée de **5** joueurs dont obligatoirement un joueur né en 2012 ou après.

Distance de jeu préconisée : Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Épreuve sur 2 jours : 5 joueurs/score maximum (9 coups par trou), 36 trous / 18 trous par jour.

Les 4 meilleurs scores de chaque tour seront retenus.

Les 2 premières équipes monteront en 3ème Division.

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve

Inscription des joueurs sur extranet : au plus tard 8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Possibilité d'inscrire 10 équipiers potentiels.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAIT du règlement général.

DROITS DE JEU

Droit de jeu : 150 € - Pour toutes les promotions nationales, interrégionales, Coupe Lignel et pour les championnats des équipes 2 Seniors et Mid-Amateurs, **les droits d'inscriptions restent dus dès la date de clôture des inscriptions des Clubs (1 mois avant le début de l'épreuve).**

COMITÉ DE L'ÉPREUVE : Établi par la Ligue recevant l'épreuve.

[Retour sommaire](#)